

COMMUNIQUE DE PRESSE
2020

ANGERS, LE 10 novembre

CCI Formation propose aux pharmaciens titulaires, pharmaciens adjoints et préparateurs en pharmacie une formation dédiée d'une demi-journée pour informer les patients et réaliser les tests en toute sécurité !

Depuis peu, les professionnels de l'officine (pharmaciens et préparateurs) sont autorisés à réaliser les prélèvements pour dépister la COVID-19, à condition d'être formés

L'objectif des tests antigéniques Covid-19 est double : stopper précocement les chaînes de transmission mais aussi obtenir des indicateurs pertinents pour déterminer les bonnes mesures sanitaires, les facteurs de risque, les symptômes et les traitements.

Les pharmaciens d'officine jouent un rôle important dans cette stratégie « dépister, tracer, isoler ». Cette formation s'inscrit dans ce contexte et fournit aux pharmaciens et aux préparateurs en pharmacie tous les éléments pour mettre en place cette nouvelle mission ainsi qu'organiser, sécuriser et maîtriser la procédure de réalisation des tests antigéniques par prélèvement nasopharyngé à l'officine.

Objectif de la formation :

- Réaliser 3 tests antigéniques par écouvillonnage nasopharyngé pour obtenir l'habilitation
- Organiser le déroulement des tests antigéniques à l'officine pour pratiquer avec efficacité en gérant les séries de patients
- Élaborer la procédure qualité des tests antigéniques à l'officine pour être conforme au JO

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur le site web www.cciformation49.fr.

Pour plus d'informations contacter : Emma Gentilhomme Tél : 02 41 20 49 59 emma.gentilhomme@maineetloire.cci.fr

Contact presse : Christelle Gourronc, T. 02 41 20 49 06
Christelle.gourronc@maineetloire.cci.fr